PARCOURS THÉMATIQUE AUTOUR DU Z À TRAVERS LES QUARTIERS DE SARRANT

APPEL A PROJET ILLUSTRATION











SOMMAIRE

03 RÉFÉRENCE DU PORTEUR

04 PRÉAMBULE

05 CONTEXTE GÉNÉRAL

05 LES ITINÉRAIRES ARTISTIQUES DU PAYS PORTE DE GASCOGNE

O6 SARRANT, VILLAGE DE L'ILLUSTRATION

07 L'ASSOCIATION LIRES

08 CONTEXTE LOCAL

08 LA COMMUNE DE SARRANT ET SES QUARTIERS

THÉMATIQUE DE L'ITINÉRAIRE

OP

ARTISTIQUE SUR LA COMMUNE
DE SARRANT

09 OBJECT DE LA RÉSIDENCE

MODALITÉ DE SÉLECTION DES CANDIDATS, ORGANISATION ET MISE EN OEUVRE DU PROJET

15 ANNEXES

RÉFÉRENCE DU PORTEUR

Porteur du projet :

Association LIRES

En partenariat :

avec le PETR Pays Portes de Gascogne et l'association Culture Portes de Gascogne Avec le soutien de la Drac Occitanie

En partenariat avec la commune de Sarrant et la Communauté des communes Bastides de Lomagne.

Représentant légal :

Didier Bardy, président de l'association Lires

Contact:

06 81 22 16 76 - lires@orange.fr

Adresse:

4. rue Courbe - 32 120 Sarrant

Contact PETR coordination des Itinéraires Artistiques :

Aurélie Bégou culture@paysportesdegascogne.com



La Maison de l'Illustration de Sarrant vue de l'entrée ouest du village

PRÉAMBULE

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre des Itinéraires Artistiques du Pays Portes de Gascogne, et du projet Sarrant Village de l'Illustration porté par la commune de Sarrant et la Communauté des communes Bastides de Lomagne, et des résidences de territoire portées par la Drac Occitanie.

La DRAC Occitanie impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une oeuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire s'apparente aux résidences de diffusion territoriale tel que précisées dans la circulaire du Ministère de la Culture et de la Communication du 13 janvier 2006 relative au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences. La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en oeuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

OBJECTIF DE L'APPEL À PROJET

Cet appel à projet vise à choisir un artiste ou un groupe d'artistes dont le projet artistique offrira la possibilité de construire une relation entre les habitants du centre-bourg et les habitants des «quartiers» de la commune de Sarrant. L'œuvre réalisée proposera un nouveau point d'ancrage de l'illustration sur la Communauté des communes Bastides de Lomagne et a pour vocation de s'inscrire au sein des itinéraires artistiques du Pays Portes de Gascogne et dans la thématique des Estivales de l'Illustration 2021.

CONTEXTE GÉNÉRAL

1. Les itinéraires artistiques du Pays Porte de Gascogne

Territoire en forte mutation et recomposition sociale avec l'arrivée notamment de nouvelles familles, l'accueil des nouvelles populations est un axe prioritaire pour le Pays Portes de Gascogne. Le projet culturel en action depuis 17 ans est un levier pour développer le lien entre les habitants, et accompagner le territoire dans sa transformation.

Le Pays Portes de Gascogne cherche à expérimenter de nouvelles formes d'attractivité, et de médiation artistique, à travers deux parcours artistiques : depuis 2012 « Art et Environnement », depuis 2016 «street-art / art contemporain».

Le Pays Portes de Gascogne a entamé un décloisonnement de ses approches territoriales : culture, tourisme, environnement, mobilité ... Ainsi le projet culturel croise ses problématiques avec le projet de développement durable impulsé dès 2010 par le Pays, avec notamment l'impulsion par le Conseil de Développement du projet Art et Environnement en 2012. Ce parcours d'œuvres s'inscrit à la croisée de la culture, du tourisme, et des enjeux environnementaux.

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) en œuvre depuis 2018 sur le Pays a inscrit un plan mobilité, qui lui aussi vient croiser le projet Itinéraires Artistiques. Des circuits VAE (vélo à assistance électrique) dédiés aux Itinéraires Artistiques ont été créés en partenariat avec les fédérations cyclo et les Offices de Tourisme du Pays. Ces parcours VAE permettent d'affronter les vallons du Gers avec sérénité, et (re)découvrir le territoire accompagné du regard neuf des artistes.

• C'est ainsi que le Pays Portes de Gascogne porte un projet d'itinérance culturelle et touristique à l'échelle de son territoire intégrant les enjeux environnementaux liés à la sensibilisation des publics, et à des mobilités alternatives.

Ce projet s'inscrit également dans la démarche slow tourisme impulsée par le Comité Départemental du tourisme du Gers.

• Il y a aujourd'hui en 2020, 16 œuvres (4 art et environnement et 12 street-art-art / contemporain) sur le Pays.

D'ici 2022, une vingtaine d'œuvres devraient être inscrites dans la démarche « Itinéraires Artistiques » (6 Art et Environnement ; et une quinzaine street-art / art contemporain).

CONTEXTE GÉNÉRAL

2. Sarrant, Village de l'illustration

Portés par le succès et la reconnaissance nationale des Estivales, ainsi que par le dynamisme des associations LIRES et LaMIS, les élus de la municipalité de Sarrant et la communauté de communes Bastides de Lomagne veulent aujourd'hui fédérer l'ensemble du territoire autour du thème de l'illustration avec le projet Sarrant, village de l'illustration.

Ce projet vise à valoriser la démarche culturelle des acteurs locaux par la mise en place d'un pôle illustration structuré au sein de la commune de Sarrant comprenant les acteurs suivants :

- La maison de l'illustration (Lamis) proposant un espace d'exposition et des ateliers techniques (typo et gravure),
- La librairie-tartinerie de Sarrant.
- L'atelier de reliure «Les âmes papiers »,
- La compagnie de théâtre « A la fin de l'envoi » qui prend en compte l'illustration dans ses choix de texte et propose des actions en cohésion avec les évènements portés par le pôle
- L'association Lires portant les résidences, les Estivales de l'illustration et l'émergence et l'accompagnement de projets,...

Ce pôle sert aujourd'hui d'appui à la création, à la diffusion et à l'animation de projets culturels autour de l'illustration à destination de tous à l'échelle de la communauté de communes. D'ici à 2021, il sera complété par l'installation de nouveaux artistes sur le territoire (un sérigraphe, une typographe et une graveuse) ainsi que par la mise en place d'une Micro-folie, un musée numérique porté par La Villette et le Ministère de la Culture dont la programmation s'articulera autour de l'illustration.

La résidence pourra s'appuyer sur la dynamique du projet Sarrant, Village de l'illustration qui vise à faire de l'illustration une distinction visible sur l'ensemble du territoire en l'intégrant à d'autres enjeux territoriaux :

- Le **tourisme** par la création de produits touristiques avec l'appui de l'Office de Tourisme Bastides de Lomagne autour de l'itinérance douce.
- L'économie en accompagnant sur Sarrant l'installation pérenne de professionnels des arts et de l'artisanat d'art.
- Le **social** par l'animation d'un Espace de Vie Sociale à l'intérieur de La maison de l'illustration pour faciliter l'accès à la culture et à l'éducation artistique pour tous les publics dans le cadre de la convention CAF.

CONTEXTE GÉNÉRAL

3. L'association LIRES

L'association **LIRES** intervient dans le développement culturel et l'animation de territoire depuis plus de 20 ans.

En 2000, Didier BARDY et Catherine MITJANA ont créé l'association **LIRES** (Lieu pour l'Initiative, la Rencontre et l'Echange à Sarrant) dont l'objectif était de développer la culture en milieu rural. Sa première action a été d'ouvrir une librairie indépendante la Librairie-Tartinerie puis une maison d'édition : La Librairie des territoires, axée sur le développement territorial. A ce jour, la librairie a été transmise à Hélène Bustos depuis le 1er avril 2020 et la maison d'édition est portée par une association indépendante gérée par un comité éditorial de 8 adhérents.

Aujourd'hui, l'association LIRES garde quatre axes forts:

- La mise en place de résidences de territoire soutenues par la DRAC.
- Les **Estivales de l'illustration** créées en 2014 en partenariat avec la Médiathèque départementale du Gers :
 - 4 jours de rencontres, master class, performances...
 - Un illustrateur « invité d'honneur » et son équipe d'illustrateurs de grand renom national et international,
 - Des master class mobilisant plus de 150 participants dont :
 - une vingtaine d'étudiants d'écoles d'art partenaire ; faculté de Bordeaux,
 Ecole d'Epinal, Escuela d'arte de Olot en Espagne,
 - une quinzaine de jeunes participant à un camp « ado » porté par l'EVS avec le soutien de la CAF,
 - Une journée dédiée aux enfants des centres aérés de la communauté de communes notamment,
 - Une journée des bibliothèques dans une douzaine de communes du département pour un « grand dessin collectif ».
- la création de l'Ecole populaire de l'illustration en s'appuyant sur la mise en place d'un plateau technique (ateliers de sérigraphie au sein de Lires, de typographie, de gravure au sein de LAMIS, ...) et l'installation d'illustrateurs qui les animeront afin de rendre accessible ces outils de création artistique au plus grand nombre (jeunes, adultes, habitants ou visiteurs de notre territoire,...).Il permettra d'offrir des ateliers sur des univers d'illustrateurs, des ateliers de pratiques artistiques : mise en place d'animation avec notamment des ateliers parents enfants, un cycle de conférences sur l'histoire de l'illustration, de l'art,...
- l'accompagnement et l'ingénierie de projet lié à l'illustration et au développement local

Elle participe également activement à la dynamique pour faire de Sarrant le « village de l'illustration » en soutenant la municipalité dans son projet des Microfolies, musée virtuel porté par le Ministère de la Culture avec le soutien de La Villette et au plan local avec la communauté de communes Bastides de Lomagne dans ses axes culturel, touristique et économique.

1. La commune de Sarrant et ses quartiers

Au nord est du département du Gers, Sarrant -village médiéval de 300 habitantsa privilégié depuis toujours la culture comme vecteur de développement (des confréries de violon du XVIème siècle en passant par les Médiévales des années 80 pour arriver aux Estivales de l'Illustration aujourd'hui).

A ce jour, les projets de développement économique et sociaux, la mise en place d'actions culturelles se sont concentrées à Sarrant dans le centre bourg remarquable dans sa forme circulade avec une importance historique, architecturale indéniable qui lui a valu le label « des plus beaux villages de France » mais qui ne regroupe qu'une cinquantaine d'habitants permanents.

En effet la commune de Sarrant est très étalée et en occupant 2000 ha de terrain est une des plus grandes de la communauté de communes avec une présence de « quartiers » disséminés sur un rayon de quelques kilomètres autour du centre dont les habitants qui représente la majorité de la population peuvent se sentir oubliés voire ignorés.

De plus, si ces quartiers ont permis la construction de réseaux d'entraide à partir de travaux agricoles ou de cultures partagées, l'agriculture moderne et le remembrement les ont mise à mal.

Ce regard sur l'histoire de Sarrant a été mené en étroite collaboration avec l'association Glanes d'histoire. Ainsi, il reste des traces historiques et des identités de quartiers qui peuvent être source de questionnements :

- le **quartier des Gruets**, quartier historique, son identité de « bon quartier » s'est elle forgée dans la solidarité vécue au 19è siècle comme quartier des tisserands de lin?
- le **quartier en Gardian**, nouveau quartier avec tous des « néo-sarrantais » mais avec quel lien social ?
- Le **quartier des Clairettes**, comment retrouver du lien distendu par la perte des travaux partagés ?
- Le **quartier des Vighares** regroupant les vignes appartenant aux agriculteurs et artisans du bourg centre, préfigure-t-il les lieux de lien comme des jardins partagés d'aujourd'hui qui se créent à Sarrant?

A partir de ces données, comment donner place et rendre visible les particularités des quartiers à travers une œuvre qui se trouvera dans l'enceinte du village et ainsi expérimenter et formaliser un processus incluant un centre et une périphérie : village et quartiers, commune bourg-centre et commune périphérique, pour ainsi faire vivre le commun - origine étymologique de la commune-.

Tel est le propos de cette résidence qui pourra s'appuyer sur la thématique des Estivales 2021.

2. Thématique de l'itinéraire artistique sur la commune de Sarrant

Dans le prolongement des Estivales 2020 reporté en 2021, la thématique retenue par l'illustratrice « invitée d'honneur » concerne le processus de création en s'appuyant sur la pensée de Gilles Deleuze : **Z comme zigzag**.

« Le zigzag c'est le mouvement élémentaire, le trajet de la mouche, le zen. C'est peut-être le mouvement qui a présidé à la création du monde.

Si l'on imagine un chaos plein de potentiels, il y a d'abord un sombre précurseur qui met en rapport des potentiels différents. Ces potentiels sont alors en état de réaction, et entre eux fulgure l'élément visible : l'éclair, le zigzag.

C'est comme ça que les choses naissent, il y a toujours un sombre précurseur que personne ne voit, et puis l'éclair, l'illumination. » Gilles Deleuze.

3. Objet de la résidence

L'objet de la résidence est donc de s'appuyer sur cette thématique Z comme ZIG ZAG symbolisant l'acte de création, « fil conducteur » pour tisser des liens concrets entre le centre et les quartiers.

Il s'agira donc de la création d'un parcours d'œuvres à l'échelle de la commune de Sarrant, avec une œuvre plus monumentale dans le cœur du village, et des insertions dans les quartiers. Ce travail de création devra s'accompagner d'actions culturelles et artistiques à destination de l'ensemble des publics de la Communauté des communes Bastides de Lomagne.

Ainsi l'œuvre finale présentée dans le bourg centre sera la résultante d'un processus créateur dont les étapes de réalisation seront exposées dans chaque quartier, source d'inspiration. Cette oeuvre devra servir de marqueur fort et durable pour le projet Village de l'Illustration.

Un circuit retraçant ce cheminement pourra se mettre en place à vélo ou à pied.

3.1. Enjeux

Les itinéraires artistiques dans lequel s'insère le projet sur la commune de Sarrant, sont à la croisée de plusieurs enjeux :

Une démarche participative : chaque réalisation est pensée comme une résidence artistique à part entière. Les habitants de chaque quartier devront être mobilisés, l'artiste pourra s'appuyer sur un travail d'amont visant à créer les conditions favorables à sa venue par la mise en place d'un groupe de personne ressources issu des différents « quartiers ». La qualité de la rencontre avec les habitants est à considérer sur le même plan que la création artistique. La venue du ou des artistes dans la commune doit constituer un évènement, les habitants contribuant à la bonne réalisation du projet, et en deviennent les premiers ambassadeurs.

Une démarche touristique portée localement par l'Office du Tourisme Bastides de Lomagne et impulsée par le PETR Pays Portes de Gascogne assurant la promotion d'itinérances douces, de parcours de découvertes «hors des sentiers battus ». L'expérience acquise avec la mise en place de produits touristiques et culturels sera un atout pour toucher les publics potentiellement concernés qui seront autant les habitants du Gers que les touristes extérieurs au département.

3.2. La commande

Dans le cadre des principes de l'éducation artistique et culturelle la résidence s'attachera à :

• Donner à voir

L'exposition des illustrateurs des Estivales et la présentation en continu avec des temps de rencontres seront organisés dés le début de la résidence.

• Donner à comprendre

Les candidats devront proposer plusieurs rencontres, avec l'aide de l'association Lires, de la commune de Sarrant, de la Communauté des communes Bastides de Lomagne et du PETR Pays Portes de Gascogne, dont :

- une rencontre conférence dédiée à l'histoire de l'art, au sein de la Microfolie de Sarrant, afin d'inscrire le projet qui se réalisera à Sarrant dans l'histoire de ce mouvement,
- des temps de formation et d'échange auprès des deux établissements scolaires : école primaire Sarrant Solomiac et collège du Fezensaguet, afin de proposer des actions adaptées,
- des ateliers philo seront organisés en partenariat avec les Francas du Gers et le réseau des structures sociales présentes sur le territoire,
- Une projection débat de film sur l'Abécédaire de G Deleuze sera programmée au cinéma de Mauvezin.

Donner à faire

Cette résidence artistique doit permettre au public de réfléchir sur l'acte de création artistique. L'objectif est d'apporter des clefs de compréhension sur cette thématique, permettre aux enfants et aux jeunes d'un territoire de partager avec un artiste un temps de rencontre qui s'inscrive dans la durée, aux personnels éducatifs d'instaurer une relation de confiance avec l'artiste, et de construire un projet dans la durée.

Un groupe constitué de l'association Lires, d'habitants, de représentant de la mairie de Sarrant, de la Communauté des communes Bastides de Lomagne et du PETR du Pays Portes de Gascogne accompagnera la résidence artistique dans son déroulement. Il s'agit d'élargir les actions de sensibilisation aux différents publics du territoire, par l'intermédiaire des familles, sur le temps scolaire et le hors temps scolaire.

Des ateliers, dont les modalités sont à définir, seront également organisés afin de faire participer les habitants, et leur donner l'occasion de côtoyer l'univers des artistes.

L'artiste dont le dossier sera sélectionné, devra concevoir son projet en prenant en compte le lieu et son identité. Les dossiers proposant une création conçue spécialement pour le lieu attireront tout particulièrement l'attention de la commission de sélection.

Les interventions artistiques devront prendre en compte l'espace dans toutes ses dimensions. Tous les modes d'expression plastique sont autorisés : affiche, installation, mosaïque, peinture, tag, graff, pochoir... Les propositions artistiques devront cependant s'inscrire dans la durée pour être visible dans l'espace public, servir d'ancrage au projet Village de l'Illustration de la commune de Sarrant et de la Communauté des communes Bastides de Lomagne et être un point à part entière des Itinéraires Artistiques du Pays Portes de Cascogne.

3.3. La communication

L'inauguration de l'œuvre est également un temps fort de la résidence et sera co organisée entre les artistes, la commune, la Communauté des communes Bastide de Lomagne et Culture Portes de Gascogne. Moment de retrouvailles pour ceux qui ont participé de près au projet, mais également un temps de partage avec un public élargi qui suit plus particulièrement les nouvelles étapes du parcours en Pays Portes de Gascogne, cet évènement sera festif.

Plusieurs supports de communication devront être réalisés par l'artiste et/ou des collaborateurs associés au projet :

• Un livre pourrait être réalisé sur le processus de création artistique en s'appuyant sur les ressources d'édition de Sarrant (sérigraphe et éditeur fanzine, graphiste et typographe, éditeur la librairie des territoires,...). Il s'appuiera sur le déroulé de la résidence, son appropriation par les habitants et son impact sur le territoire. Il reprendra les différentes interventions théoriques (philosophique et histoire de l'art) ...

- Un journal de résidence sera élaboré afin de retracer les différentes étapes du projet mais aussi des ateliers, des conférences, des étapes de création...
- La réalisation du dossier de presse, des cartons d'invitation pour l'inauguration, et d'au moins deux supports imprimés à valider par l'ensemble des parties suivant la typologie du projet (affiches, flyers, cartes postales ...)

3.4. Le ou les emplacement(s) des oeuvres

Un site prioritaire est préconisé : le mur de la Maison de l'illustration

D'autres sites ont potentiellement été repérés, il n'est donc pas exclu de proposer d'autres lieux. Cependant ils devront être présentés, pour acceptation, à l'Architecte des Bâtiments de France et aux représentants de la commune. Sarrant étant soumise à la réglementation de protection par le classement et l'inscription de l'église aux Monuments Historiques, un premier repérage va être effectué pour validation par l'Architecte des Bâtiments de France.

Lieu proposé en priorité:

Dans les quartiers pour les œuvres intermédiaires :

Espaces communaux en fonction des voies de circulation pertinents pour recevoir une table à dessin illustrée.

Dans le bourg centre pour l'œuvre finale :

Mur Maison de l'illustration.

Dimensions : 6,10m de large et environ un peu plus de 6m de haut.



Esâce bleuté : mur de La Maison de l''Illustration pour la résidence d'artiste

4. Modalité de sélection des candidats, organisation et mise en oeuvre du projet

4.1. Méthodologie et organisation

Un comité de pilotage valide le projet et est associé au suivi des grandes étapes du projet. Ce comité de pilotage est composé de représentants : de la Drac Occitanie, des représentants de l'association Lires, de Lamis, de la commune de Sarrant, de la Communauté des communes Bastides de Lomagne, du PETR Pays Portes de Gascogne.

Un comité technique est également mis en place pour le suivi de la résidence. Il est composé des représentants de l'association Lires, de Lamis, de la commune, des personnes ressources des quartiers, du PETR Pays Portes de Gascogne, de la coordinatrice culture de la communauté de communes Bastides de Lomagne, du milieu scolaire, des acteurs locaux associatifs. `

3 candidats seront présélectionnés et auditionnés par le comité de pilotage, après consultation du comité technique.

Les candidats seront invités à présenter leur univers artistique, et proposeront au comité des premières pistes artistiques pour la réalisation du projet.

Le ou les artistes retenus pour le projet devront séjourner à Sarrant pendant leur temps de résidence afin de privilégier les rencontres avec les habitants, au-delà des rendez-vous formels fixés avec les organisateurs.

Le ou les artistes devront proposer deux pistes artistiques qui seront discutées avec le comité technique et les habitants.

4.2. Calendrier

La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 novembre 2020, Audition des 3 candidats sélectionnés : **le 18 novembre.**

Réalisation du projet en fonction des disponibilités de l'artiste, sur l'année 2020 2021. Une première semaine d'immersion devra être mis en place courant décembre 2020.

A noter : le temps de présence de l'artiste sur le territoire doit être d'environ deux mois, présence qui peut être échelonnée, et au minimum équivalente à 2 semaines.

4.3. Budget prévisionnel

L'association LIRES verse une somme de 6000€, soit 3000€ par mois, représentant les honoraires artistiques pour la création, la réalisation des ateliers,

L'association LIRES prendra en charge :

- le matériel nécessaire à la réalisation des fresques (peinture, nacelle ...) et des ateliers.
- les différentes rencontres avec le public et les programmations d'intervenants.
- la communication dont la conception des supports de communication et leur édition.
- l'hébergement et les frais de déplacement.

4.4. Contenu du dossier de candidature

Le dossier devra comprendre :

- Une lettre de candidature.
- Une bio bibliographie,
- Une dossier artistique avec photos, références
- Une première approche du projet : angle artistique et techniques utilisées, types d'actions de médiation, type de supports de communication ...
- Le calendrier envisagé

Le dossier devra être envoyé sous format numérique à l'adresse suivante : lires@orange.fr

association Lires

Didier Bardy, président

Et

PETR Pays Portes de Gascogne

Aurélie Bégou, cheffe de projet culturel culture@paysportesdegascogne.com

<u>Textes de référence afin de situer cet appel à projet :</u>

· La charte interministérielle du 11 mars 2010, signée par les Ministère de la Culture, de l'Education Nationale, et de l'agriculture « la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes ».

https://www.education.gouv.fr/cid50781/mene1003709c.html

· la circulaire du Ministère de la culture de janvier 2006 sur le soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences.

ANNEXES

Figure 1 : Sarrant vu du ciel

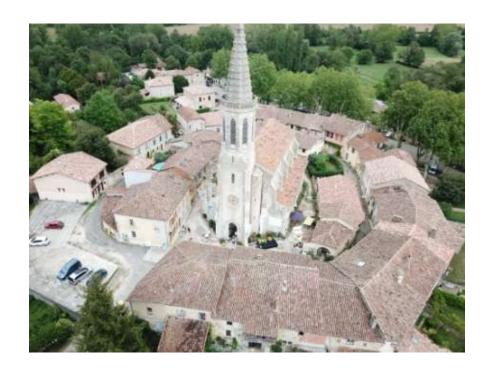




Figure 2: La Maison de l'Illustration de Sarrant vue de l'entrée ouest du village



Figure 3 : La Maison de l'Illustration de Sarrant vue de dessus

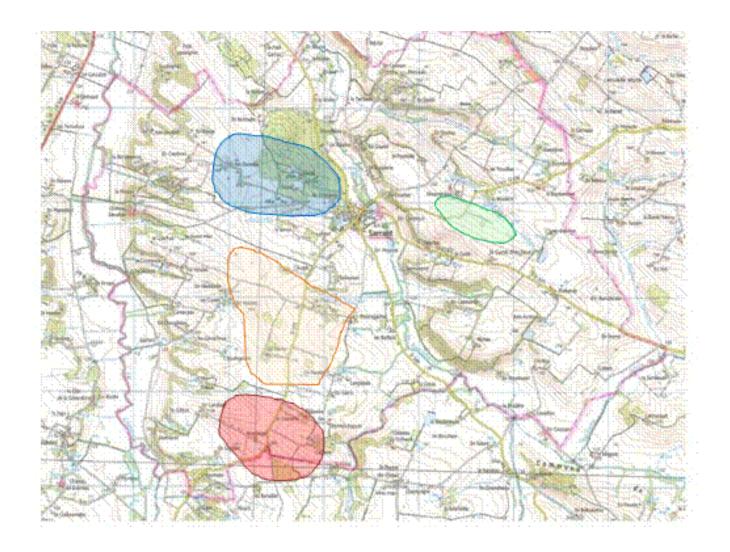


Figure 4 : Mur de La Maison de l'Illustration de Sarrant pour la résidence d'artiste





Figure 5 : Les quartiers de Sarrant



Légende:

Quartier En Gardian Quartier Les Gruets

Quartier Les Clairettes Quartier Le Vighares